



Mairie Ableiges 01 34 66 01 12

mail : mairie.ableiges95@wanadoo.fr

FLASH INFO

18 octobre 2014

LE TERRAIN MULTISPORTS, UN SUCCES ... MAIS DES PROBLEMES !

Durant le mandat précédent, à la demande de nombreux habitants, adultes et enfants du hameau comme du bourg, un terrain multisports a été créé pour la satisfaction de tous.

Ce projet a été réalisé sur le seul terrain communal capable de l'accueillir, derrière l'école François Vaudin à la Villeneuve Saint-Martin, là où existait déjà un espace de jeux non aménagé.

Outre un terrain de sport (football, basket ...), il possède également une petite aire de jeux, fermée et aménagée avec quelques jeux qui fait la joie des tout-petits de 2 à 6 ans.

Son accès est possible par la rue du Stade ou par la rue Vaudin.

Ce terrain multisports, financé par la commune et certaines subventions, est la propriété de la commune qui en assure seule la gestion.

Depuis son inauguration en novembre 2013, nous constatons avec satisfaction que sa fréquentation augmente, les enfants et même les adultes prenant plaisir à se rencontrer pour un tournoi de football ou autre.

Cet été, les activités sportives se prolongeant parfois très tard le soir ont quelquefois occasionné des nuisances sonores ou autres auprès des riverains proches. **En conséquence nous avons pris la décision de fixer la plage de fréquentation du terrain de 9 h à 21 h.**

Des panneaux rappelant cette obligation à respecter impérativement ont été posés aux entrées du terrain.

REGLEMENTATION DU TERRAIN MULTISPORTS

Le terrain est ouvert aux activités tous les jours uniquement de 9 h à 21 h

aire de sports : interdit en dessous de 3 ans

aire de jeux enfants : 2 à 6ans, sous la responsabilité des parents

aucun déchet (papiers, bouteilles ou autres) ne doit rester sur le terrain.

entrée interdite aux chiens, même tenus en laisse

DES NUISANCES INSUPPORTABLES

Nous avons malheureusement constaté d'autres nuisances aux abords du terrain et sur le terrain. Des bandes de jeunes, d'Ableiges ou de l'extérieur, mineurs ou adultes, se retrouvent à certaines heures et se manifestent de façon bruyante. Certains d'entre eux se regroupent dans leurs voitures stationnées sur les trottoirs, musique à fond, consommant des boissons, aux abords des habitations. Des riverains agacés, à juste titre, par ces comportements ont essayé avec diplomatie de faire cesser ces nuisances. En vain. Vos élus, qui se sont déplacés à plusieurs reprises, se sont même fait injurier ! Ils ont constaté la présence de déchets de toute nature (cannettes, bouteilles, papiers ...) et même la présence de substances illicites dans l'aire de jeux des petits !

Nous ne tolérerons pas plus longtemps cette situation qui est loin d'être un modèle éducatif pour nos enfants.

Si ces nuisances persistent, nous ferons tout en collaboration avec la Gendarmerie pour y remédier, nonobstant les conséquences des contrôles de Gendarmerie.

En dernier recours, nous pourrions même envisager la pose de portails pour fermer l'accès au terrain en dehors des heures d'ouverture. Cette mesure aurait évidemment un coût très important pour la commune et nécessiterait une gestion contraignante et coûteuse pour la fermeture et l'ouverture des portails.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015

L'Insee et la commune procéderont au recensement de la population du 15 janvier 2015 au 14 février 2015.